

LPM

LE PETIT MÉTROPOLITAIN
N°89 - JUIN 2024

LE MAGAZINE DES AGENTS

SUR LE TERRAIN

La santé des enfants et des parents,
une priorité pour la PMI

DOSSIER

Plantons !
Pour rafraîchir la ville

ROMAN PHOTO

Bougeons pour notre santé

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

COM'
interne

3
INFOS RH

5
COMITÉ SOCIAL

6
BREVES

8
VRAI/FAUX
Être bien au travail :
comprendre pour agir

9
SUR LE TERRAIN
La santé des enfants et des
parents, une priorité pour la PMI

12
DOSSIER
Plantons !
Pour rafraîchir la ville

16
L'INFO GRAPHIQUE
Sollic'IT, votre nouvel outil

17
zOOM
La Mission Sûreté,
sécurité et gestion de crise,
actrice de l'ombre
de notre sérénité

18
REGARDS CROISÉS
Un atelier qui fait bonne impression

20
INSPIRATION
Muriel Floriat
& Angeline Superville

21
ROMAN PHOTO
Bougeons
pour notre
santé

22
EXPRESSIONS SYNDICALES

Photo de couverture : Clément Mejat, surveillant de travaux, et Xavier Collonge, technicien au service Nature et fleuves (DGEEP), suivent les nouvelles plantations à Bron dans le cadre d'une expérimentation sur la biodynamisation des sols.

? DÉCODER LES SIGLES DES DÉLÉGATIONS ?

- | | | | |
|--------------|--|--------------|---|
| DDR | Délégation Développement responsable | DSHE | Délégation Solidarités, habitat & éducation |
| DTEE | Délégation Transition environnementale & énergétique | DPIAF | Délégation Pilotage & ingénierie administrative et financière |
| DUM | Délégation Urbanisme & mobilités | DRHMG | Délégation Ressources humaines & moyens généraux |
| DGEEP | Délégation Gestion & exploitation de l'espace public | | |

DVMAP . Com'interne . Hôtel de Métropole . 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication: Anne Jestin . **Rédactrice en chef:** Dominique Yoyo
Coordination et rédaction: Jennifer Schies . **Rédaction:** Véronique Riffault, Émeline de Suremain
Infographie : Lucie Rebour **Crédit photos:** Jérémy Cuenin, Anne Thomé, Alexis Grattier, Abderazag Azzouz
Conception maquette: Com'interne . Réalisation: Atelier Grève-Viallon . **Impression:** OTT imprimeurs



INFOS RH

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

60 agents ont participé au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 16 mai organisé par la Com' interne.



De gauche à droite et de haut en bas :

1^{re} ligne : ABONDO Véronique, ALLEGRE Ophélie, AMBROSETTI Céline, AYEL Isabelle, BALDE Moutarou, BELALEM Ali, BENAÏSSA Karima, BENRAHAL Nadia, BERTHET Estelle, BILLOT Sophie

2^e ligne : BROSSIER Mallaury, BRUNIE Richard, CATALA Ariane, CERVERA Anthony, CHANCRIN Mickaël, CHARRIERE-MURET Magali, CHASTANET Mathieu, COSTA Walter, DAMON Lise, DAOULET Farah

3^e ligne : DESJARDINS Daphné, DON Chantal, DONVAL Valentin, DUFFES Léo, EON Lucie-Anne, ESCASSUT Marie-Céleste, EZZIRAOUI Abdel, FELIX Monia, FERRANTE Yanis, GHODBANE Lilia

4^e ligne : HAOUCHET Nouria, HARBAOUI Hamadi, HARNAUD Marine, HAROUTYUNYAN Monika, ICHECK Corentin, KELLER Sophie, LACHENAL Emmanuelle, LAISEMENT-TAULEIGNE Oriane, LAJARGE Nora, LAMARA Malik

5^e ligne : LARRIBAU Lison, LE Hoàn-My, LEBRETON Guillaume, LLORCA Florence, LOUBERT Milan, MAILLOT Alexandra, MENETRIEUX Clara, MERLE Laurent, NUNEZ Nicolas, OUAKIT Chaimaa

6^e ligne : OUARDI-BARON Nadia, OULED-HAFID Henda, PETIOT Julien, RABACHE Célié, RACHEDI Salim, RADANIEL Mamy, SEBAIHI Najète, SIECKER Guillaume, THIVARD Julie, VAN-ISEGHEM Nathalie

AGENDA

Plus de
Rencontres
métropolitaines



14 JUIN
**RENCONTRES
MÉTROPOLITAINES**

Sur tout le territoire métropolitain

20 JUIN 17H-19H
**FÊTE DE LA MUSIQUE
DES AGENTS**

Place du Lac, devant l'Hôtel de Métropole

Musiciens ou spectateurs,
inscrivez-vous !



JUSQU'AU 21 JUIN
**PRINTEMPS
DES SOLIDARITÉS**

Sur tout le territoire métropolitain

Programme
et inscriptions
sur **Comète**





LA COHABITATION SOLIDAIRE COMME NOUVELLE FAÇON D'HABITER

La difficulté à se loger sur notre territoire est une préoccupation majeure. Face à cette situation, la Métropole de Lyon soutient de nouvelles solutions, dont la cohabitation solidaire. Le principe est simple : les volontaires qui disposent d'une chambre libre chez eux la louent à un tarif encadré (de 0 à 350 €) à une personne en recherche de logement. Deux associations, Le Pari solidaire Lyon et Tim & Colette, œuvrent à la mise en relation des accueillis et des accueillants et au suivi de ces cohabitations.

Au moins trois bonnes raisons de partager son logement :

- s'inscrire dans une démarche solidaire et favoriser l'accès au logement, notamment des jeunes,
- bénéficier d'un complément de revenu et/ou d'une aide ponctuelle dans le quotidien,
- partager des temps conviviaux.

+ d'infos sur grandlyon.com

Contact : cohabiter@grandlyon.com

Promotion interne

Les agents de catégorie C remplissant les conditions et aspirant à devenir rédacteurs, techniciens ou assistants de conservation sont invités à adresser leur candidature avant le 16 juin. Le dossier de candidature et tous les documents liés à cette campagne sont téléchargeables sur Comète.

Les campagnes de promotion interne A et C (agent de maîtrise) auront lieu en 2025.

Contact : campagne.Pl.B.2024@grandlyon.com

Hotline jusqu'au 14 juin (9h-12h) : 04 28 67 53 50



BIENTÔT RETRAITÉ ? DES RENDEZ-VOUS POUR VOUS PRÉPARER

• **Le 17 septembre de 12h à 14h, à l'Hôtel de Métropole :** rencontre avec les assistantes sociales du personnel, ainsi que des intervenants AGIRC ARRCO et l'action sociale du secteur privé.

• **Les 19 et 20 septembre :** formation interne « Écrire le prochain chapitre de sa vie – Anticiper sa retraite » pour vous aider à vous projeter dans cette nouvelle vie. Inscription sur Foederis et plus d'infos auprès de votre SRH ou de votre manager.

ALLOCATION

« ENFANT PORTEUR DE HANDICAP »

Cette allocation s'adresse à tout agent de la fonction publique territoriale ayant la charge éducative et régulière d'un enfant porteur de handicap de moins de 20 ans avec un taux d'incapacité reconnu par la MDMPH d'au moins 50%. Si vous êtes concerné, transmettez votre dossier au service Action et innovation sociale.

Contact : sais-aidant@grandlyon.com

Tél.: 04 78 63 41 37

+ d'infos sur Comète

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Dans le cadre de la semaine de la qualité de vie au travail, découvrez la campagne d'affichage #jebougedoncjessuis déployée sur tous les sites de travail. Le 17 juin à 13h, assistez au webinar « Activité physique : trop ou trop peu, trouver le juste milieu », animé par Pauline Torbaty-Crassard, chargée de mission Qualité de vie au travail, et des intervenants experts du sport-santé et de l'addictologie.

Infos et inscription sur Comète



Décès

Christophe Baudot

Christophe était ouvrier de maintenance voirie à la direction territoriale Plateau Nord - Val de Saône. Il nous a quittés le 30 avril 2024. C'était un très bon collègue de travail, toujours motivé et force de proposition pour faire face aux situations difficiles sur les chantiers. Au volant de son épaveuse, toujours attentif sur la route ainsi que sur la machine, Christophe était un bon vivant, un fin gourmet et il avait beaucoup de savoir-vivre.



Billetterie

↳ Exposition « Passion JAPON » à La Sucrière

Billets non datés et valables jusqu'au 3 novembre 2024, sans réservation

- Prix COS Adulte : 16 €
- Prix COS Jeune de 19 à 25 ans : 12 €
- Prix COS Enfant de 6 à 18 ans : 10 €
- Gratuit pour les moins de 6 ans



↳ Festival Woodstower au Grand Parc Miribel Jonage



→ Et très bientôt...

- Abonnements OL et LOU Rugby
- Festivals Lumière, Karavel et Sens Interdit

↳ Pensez à télécharger l'**application Cyber CE** pour recevoir les notifications des informations importantes du COS.

Bon à savoir



Bons de Noël enfants 2024

- ↳ Vous avez des enfants nés entre le 01/07/2008 et le 30/06/2024 ? Pensez à vérifier votre composition familiale dans votre profil sur cosmely.fr et rapprochez-vous de votre SRH pour les éventuelles mises à jour, **avant le 15 août 2024**. Aucune modification ne sera prise en compte après cette date.

→ Épargne vacances 2024

Les chèques-vacances sont disponibles au COS et à retirer impérativement **avant le 31 août 2024**.

Ne sont concernés que les agents ayant épargné jusqu'en avril et demandé la livraison au COS.



↳ Ma carte vacances

Pour les agents concernés et qui sont toujours dans l'attente de recevoir leur carte, un mail de macartevacances vous a été adressé. Pensez à vérifier votre messagerie et confirmez votre adresse postale afin de recevoir votre carte. Il vous suffira ensuite de suivre les indications en ligne pour l'activer.



Comité social
du personnel

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h. Fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@gandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03



ARCHIVAGE

NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE POUR LA DSHE



En coordination avec l'unité Gestion documentaire et Archivage (DRHMG) et la DINSI (DDR), la DSHE mène depuis 3 ans un vaste chantier de structuration des procédures d'archivage à destination de ses services. Depuis mars dernier, un prestataire externe est missionné pour accompagner les équipes des territoires dans ces missions. Il a tout d'abord été mobilisé au sein du service Aide à la personne de Villeurbanne, pour l'archivage des dossiers liés aux personnes âgées et personnes handicapées (PAPH). En lien avec le Pôle PAPH-Autonomie, la direction Ressources de la DSHE et les équipes du territoire, cette intervention a permis d'accompagner le service vers de bonnes pratiques de gestion documentaire et de traiter une partie des archives de dossiers présents sur place, soit 23 cartons et une centaine de boîtes d'archives qui vont quitter le site.

+ d'infos sur [Comète](#)

FESTIVAL

**DIALOGUES EN HUMANITÉ,
LE FESTIVAL MÉTROPOLITAIN QUI FAIT DU BIEN**

Rendez-vous au Parc de la Tête d'Or du 5 au 7 juillet pour prendre soin de vous, des autres et de l'environnement, en toute simplicité. Cette année encore, nous vous invitons à rejoindre une expérience fédératrice et ludique, où chaque voix compte et chaque interaction enrichit notre compréhension collective du monde. Le festival, gratuit et ouvert à tous sans inscription, propose une série d'ateliers interactifs, de spectacles vivants, de débats et d'agoras qui stimuleront l'esprit et le cœur. Que vous soyez passionné par les arts, la philosophie, l'écologie ou la solidarité internationale, vous trouverez des temps de discussion, d'ateliers du sensible, de formation au discernement qui éveilleront votre curiosité et nourriront votre réflexion.

+ d'infos : dialoguesenhumanite.org



TOURISME

**5 MOYENS DE VOUS FAIRE AIMER
ENCORE PLUS LA MÉTROPOLE**



Angélique Grondin et Naima Krahenbuhl, service Tourisme grandes candidatures

Le service Tourisme grandes candidatures (DDR) a travaillé d'arrache-pied pour faire profiter métropolitains et touristes des nombreux et méconnus atouts de notre territoire. Résumé des nouveautés et des temps forts.

Parution de guides malins et riches en informations

- Sortie début avril du Guide du routard de la Voie bleue cofinancé par notre collectivité et qui est devenu le complément pratique au site www.lavoiebleue.com
- Sortie en juin du Guide Tao « Lyon et sa Métropole, éthique et écologique », le premier en France présentant une agglomération. Ce guide constituera le nouvel « indispensable » du tourisme durable au regard de ses astuces et adresses pour voyager solidaire et alternatif.



Pour gagner un guide Tao, participez au jeu-concours dans la newsletter Trait d'Union du 2 juillet.

Sortie d'itinéraires découvertes pour amateurs d'activités en plein air

- Courant juin, la Métropole met en ligne 7 itinéraires vélo d'une demi-journée, d'un jour ou deux. Ces parcours consultables sur les sites de l'Office du tourisme et de la Métropole font, entre autres, découvrir la route Macon-Lyon et le patrimoine industriel en pédalant entre Villeurbanne et Carré de Soie.
- Profitons de ce tour d'horizon touristique pour évoquer la balade numéro 6 « Balmes, Lômes et Coteaux du Lyonnais » réalisée par l'équipe de Ludovic Badoil, chargé d'études espaces naturels et agricoles (DGEEP) et inaugurée le 23 juin lors de l'édition 2024 « Aux 4 coins de la Métropole » sur la thématique des panoramas.

Et si vous ne les saviez pas déjà, le COS fait une réduction de 20 % sur la Lyon City card pour les agents durant la saison estivale !

CONVIVIALITÉ

**PARTICIPEZ
À PARENTHÈSE MÉTROPOLE
LE 4 OCTOBRE À PARILLY !**



Parenthèse Métropole, l'incontournable événement sport-santé et convivialité des agents, revient le 4 octobre de 10h à 14h au Stade de Parilly. Plusieurs nouveautés sont à découvrir, notamment des mini-tournois football et volley-ball et un co-parrainage dévoilé prochainement. Les temps forts du relais 4x2 km et du parcours d'orientation ludique dans le parc sont ouverts à l'inscription sur Comète et vous pouvez déjà réfléchir à la composition de vos équipes. En visiteur libre, vous aurez accès à un programme varié de découverte de sports innovants et d'activités détente, dans un état d'esprit de mixité et d'inclusion, ainsi que de nouvelles animations sur les stands.

Contactez l'équipe Parenthèse pour organiser des présentations sur votre site de travail :

parenthese@grandlyon.com

Programme et inscription sur **Comète**

SOLIDARITÉ

**UN GRAND SUCCÈS
POUR LE SÉMINAIRE ACCUEIL DE LA DSHE**



Plus de 200 agents chargés de l'accueil social et médico-social à la DSHE se sont retrouvés à l'Embarcadère le 14 mai dernier, pour une journée unique dédiée à ces métiers primordiaux, en présence de Bruno Bernard, Président de la Métropole. Issues en majorité des Maisons de la Métropole de Lyon, ces équipes sont également présentes dans les Centres de santé et d'éducation sexuelles, à la MEOMIE, à la Maison départementale-métropolitaine des personnes handicapées, au groupe renfort et dans les directions centrales. Cette journée a notamment été l'occasion de présenter le déploiement du projet Accueil, piloté par Léo Mallétroit, chargé de mission auprès de la directrice générale adjointe Corinne Aubin-Vasselin, pour continuer à faire de la mission d'accueil une priorité de la délégation. Priorité qui prend tout son sens au moment où la collectivité engage une stratégie globale autour de la relation à l'utilisateur.

HANDICAP

JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA MDMPH



Le 23 mai dernier, la Maison départementale-métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH), située dans la Halle Borie Nord à Lyon 7, invitait les agents de la collectivité afin de présenter ses missions et ses équipes. 70 agents y travaillent, accueillent et informent les personnes en situation de handicap ou leurs proches, instruisent leurs demandes, évaluent leurs besoins, organisent la commission des droits et de l'autonomie ou encore suivent la mise en œuvre des mesures de compensation. Cette première journée portes ouvertes a été très appréciée par plus de 150 participants, issus en majorité de la DSHE. En effet, près de 430 agents des Maisons de la Métropole de Lyon contribuent aux missions de la MDMPH.

EXPOSITION

**DEVENIR JARDINIER PLANÉTAIRE
LA PRÉSENCE DU VIVANT**

Archipel - Maison de l'architecture organise, avec le concours de la Métropole, l'itinérance de cette exposition, qui s'est tenue lors de la Biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France avec l'École nationale supérieure de paysage. Présentée à l'Orangerie du Parc de la Tête d'or du 28 juin au 22 septembre, cette exposition met en lumière la diversité de nos rapports au vivant et la richesse des êtres qui habitent ensemble cette planète.

Trois visites guidées sont organisées spécialement pour les agents de la Métropole :
jeudi 27 juin à 14h30 ou 16h
et vendredi 28 juin à 10h

Inscription auprès de Célène Maquart, chargée de mission à la direction Planification et stratégies territoriales (DUM) :

cmaquart@grandlyon.com

ÊTRE BIEN AU TRAVAIL : COMPRENDRE POUR AGIR

LPM vous donne quelques clés pour mieux comprendre et prévenir les risques psychosociaux.



Le burnout peut être une conséquence d'un mal-être au travail qui s'éternise.

VRAI. Le burnout est une conséquence extrême survenant après une phase d'épuisement professionnel comprenant des signaux indicateurs du mal-être au travail. Mais ce n'est pas la seule conséquence possible. Le mal-être au travail peut se traduire par du stress chronique ou des situations de violence vécues à différents degrés. Il est aussi influencé par les conditions de travail.

Le médecin du travail est un bon interlocuteur en cas de mal-être au travail.

VRAI, et ce n'est pas le seul ! Le conseiller en prévention de proximité peut aussi faire preuve d'une écoute attentive. Il existe également des interlocuteurs plus spécialisés comme le service Promotion de la diversité et lutte contre les discriminations qui a en charge le traitement des situations de harcèlement et de handicap. Les assistantes sociales du personnel du service Action et innovation sociale ainsi que les SRH de proximité peuvent aussi apporter un soutien et accompagner les agents en situation de souffrance au travail.

Depuis quelques semaines, notre collègue ne mange plus avec nous, il faut s'inquiéter.

VRAI. Cela peut être un signal de mal-être. Il convient à chacun d'être attentif aux changements de comportement de ses collègues. Un agent, soudainement, s'isole, oublie des réunions, ne fait plus de blagues comme avant... ce sont des signaux, qui, combinés, peuvent être le symptôme d'un mal-être et doivent donc nous alerter.



→ Pour en savoir plus

Suivez la formation en ligne réalisée par la direction Responsabilité sociétale de l'employeur & Préventions (DRHMG), en 5 modules de 15 minutes. Ces formations, accessibles sur **Comète**, seront valorisées dans le parcours de développement des compétences des agents dès lors que l'ensemble des modules auront été suivis.



La souffrance au travail, c'est un truc de faible !

FAUX. Tout un chacun dans sa carrière, en fonction du contexte et des conditions de travail, peut être exposé à des risques psychosociaux indépendamment de sa personnalité ou de sa « force de caractère ». S'ils perdurent dans le temps, ces risques peuvent conduire à de la souffrance au travail, voire, dans certains cas, compromettre la capacité de l'agent à continuer son travail.

C'est au manager d'identifier un éventuel mal-être auprès d'un de ses agents.

FAUX. Le manager tient, certes, un rôle primordial dans l'identification et l'alerte des situations de souffrance au travail au sein de son équipe. Mais nous pouvons tous, en tant qu'agent, identifier le mal-être de l'un de nos collègues et alerter notre hiérarchie ou un interlocuteur approprié.





LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES PARENTS, UNE PRIORITÉ POUR LA PMI

Les équipes de Protection maternelle infantile (PMI) ont à cœur de protéger la santé et le bien-être des femmes enceintes, des enfants, de leurs parents, ainsi que des adolescents et jeunes adultes. Elles mènent des actions de prévention et promotion de la santé individuelles et collectives en Maisons de la Métropole de Lyon, directement à domicile, mais aussi au sein de différents lieux de vie de l'enfant (modes d'accueil individuel et collectif, établissements scolaires, etc.). Reportage auprès de professionnels engagés.

▼ La mission Santé-PMI de la DSHE regroupe environ 400 professionnels pluridisciplinaires : médecins, cadres de santé, sages-femmes, infirmières puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, psychologues, conseillères conjugales et familiales, assistants médico-sociaux, etc.



Christine Angelo, infirmière-puéricultrice, donne des conseils aux parents et les soutient dans leur rôle éducatif.

09H00

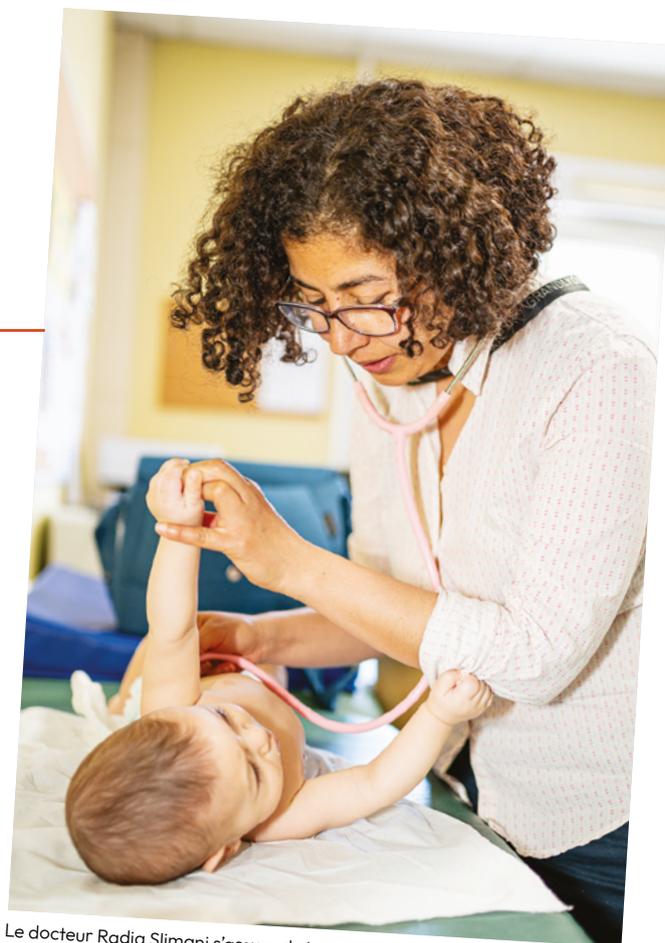
Rendez-vous à la Maison de la Métropole de Lyon (MDML) Bron Pic pour une consultation nourrissons. « Les parents n'ont pas toujours la possibilité de se rendre chez le pédiatre car c'est trop loin ou il est compliqué d'obtenir un rendez-vous. Ici, à la PMI, nous leur proposons un service de proximité, gratuit et ouvert à tous », nous explique Christine Angelo, infirmière-puéricultrice. Elle part chercher les parents et leurs enfants, Khalil et Ibrahim, des jumeaux de 7 mois, qui patientent dans la salle d'attente. La consultation commence par un entretien avec les parents. Christine les questionne sur l'alimentation, le sommeil et le développement global de leurs enfants, qui gazouillent sagement, intrigués par notre présence. Puis, elle les pèse et les mesure. « Je donne aussi des conseils aux parents et les aide quand je repère des difficultés. Je peux les orienter vers une assistante sociale ou d'autres services de la MDML si besoin. »



Écoutez l'épisode 1 sur la consultation nourrissons et les missions de la PMI

10H00

Les bébés et leurs parents sont invités à se rendre dans le bureau d'à côté, où les attend le docteur Radja Slimani. Après un rapide débrief avec la puéricultrice, la consultation se poursuit avec l'examen physique, le contrôle du développement psychomoteur et la vaccination. Bonne nouvelle, les deux bébés grandissent bien et sont en parfaite santé ! Le Dr Slimani renseigne les données dans les carnets de santé et dans le logiciel informatique Nova, accessible à tous les professionnels PMI de la Métropole de Lyon. « Les consultations sont mensuelles jusqu'à l'âge de 6 mois, puis elles sont programmées en fonction des examens obligatoires, du calendrier vaccinal et des éventuels besoins, explique le docteur. Nous faisons surtout un travail de dépistage et de prévention. Nous pouvons délivrer ponctuellement des ordonnances, mais quand l'enfant est malade, nous l'orientons vers son médecin traitant, son pédiatre ou un spécialiste. »



Le docteur Radja Slimani s'assure du bon développement de l'enfant.

11H00



Le Dr Claire Sabatier informe les jeunes sur les différents moyens de contraception.

Nous voilà maintenant, au Centre de santé et d'éducation sexuelles (CSES), situé au 1^{er} étage de la MDML Bron Bramet. Changement de décor en salle d'attente, les affiches d'ateliers collectifs sur la santé des enfants ont laissé place à des corbeilles de préservatifs et des flyers sur la contraception. Vous l'aurez compris, c'est un tout autre type de consultation qui nous attend ici. Les CSES sont des lieux d'information, d'écoute et de consultation, où l'on parle sexualité, contraception ou encore vie de couple. « Nous recevons tout le monde sans restriction, avec une priorité pour

les publics nécessitant la confidentialité et la gratuité, les mineurs notamment, et les personnes qui n'ont pas d'assurance maladie, nous explique le Dr Claire Sabatier, médecin du CSES. La majorité de nos visiteurs a entre 18 et 25 ans et 98 % sont de femmes ». Ces lieux s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires où médical et psychosocial travaillent main dans la main. L'assistante médico-sociale est la « porte d'entrée » du centre. Elle accueille et oriente les patients vers le professionnel adapté. Le médecin et la sage-femme réalisent les consultations médicales qui peuvent concerner la contraception, le suivi gynécologique, le dépistage d'infections sexuellement transmissibles, le suivi de grossesse ou encore l'IVG. L'assistante sociale et la conseillère conjugale et familiale accompagnent, quant à elles, celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans leur couple, leur famille ou qui sont victimes de violences.

« Nous intervenons également hors les murs pour aller à la rencontre des publics cibles et nous faire connaître », poursuit le Dr Sabatier. Des animations sont régulièrement réalisées en milieu scolaire au sein des collèges et lycées, mais aussi auprès des publics vulnérables dans les foyers d'hébergement, les centres sociaux et d'insertion, les centres d'accueil des demandeurs d'asile ou encore l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF).

14H00

Nous retrouvons Christine Angelo au domicile de Céline, assistante maternelle, qui accueille trois enfants âgés de 6 mois à 2 ans. « Je me rends chez chaque assistante maternelle de mon secteur environ une fois par an, explique Christine. C'est l'occasion de faire un point de situation, de vérifier le planning d'accueil des enfants, de m'assurer de la bonne organisation du domicile et de sa sécurité. » Depuis leur dernière rencontre, Céline a d'ailleurs installé des bloque-portes comme le lui avait recommandé Christine, afin de protéger les espaces dont l'accès serait dangereux pour les enfants. Pendant leur échange, la puéricultrice est à l'écoute et donne des conseils, toujours avec bienveillance. « Assistante maternelle est un métier où l'on travaille seule, pendant de longues journées sans interruption, à s'occuper des enfants des autres. Ce n'est pas donc pas chose simple ! »



Écoutez l'épisode 2 au domicile d'une assistante maternelle et à l'école



16H30

Direction l'établissement scolaire Édouard Herriot à Saint-Priest. La sonnerie retentit et marque la fin de la journée d'école pour ces élèves de maternelle, qui sortent de leurs classes dans un joyeux chahut. Nous nous faufilons entre parents et assistantes maternelles pour rejoindre trois infirmières-puéricultrices de PMI : Hélène Breniaux-Quantin, Emmanuelle François et Ophélie Allègre. Dans le hall d'entrée de l'école sont installées des mini tables rondes, à hauteur d'enfants, entourées d'un décor représentant les différentes pièces d'une maison. « Nous allons animer un atelier ludique à destination des enfants et de leurs parents pour les sensibiliser aux dangers domestiques, nous explique Hélène. Les institutrices ont déjà travaillé cette thématique en classe avec leurs élèves. C'est pour nous l'opportunité de faire de la prévention et d'échanger avec eux et leurs parents. » Cette action collective se déroule en partenariat avec d'autres intervenants tels que la CPAM et les sapeurs-pompiers.



Au sein d'une école maternelle, Ophélie Allègre et Emmanuelle François, infirmières-puéricultrices, animent un atelier sur les accidents domestiques.

➤ **Le saviez-vous ?** Chaque année, les puéricultrices se rendent dans toutes les écoles maternelles pour réaliser un bilan de santé auprès des enfants de 3-4 ans. L'objectif : dépister au plus tôt d'éventuels troubles sensoriels ou autres pathologies qui pourraient entraver l'acquisition des apprentissages ou la scolarité des élèves.



Catherine David,
Directrice générale adjointe
Délégation Gestion et
exploitation de l'espace public

L'agglomération lyonnaise est le territoire le plus impacté en Europe par le réchauffement climatique. Les chiffres communiqués par Santé publique France sont sans appel : l'été dernier, 5 167 décès étaient dus à la canicule en France dont 796 dans le Rhône, un triste record national. C'est pourquoi notre collectivité est celle qui plante le plus en France : il s'agit d'un enjeu de santé publique. Végétaliser l'espace urbain permet d'agir rapidement sur le climat, les végétaux rafraîchissant l'atmosphère et créant des îlots de fraîcheur. Concrètement, ça veut dire planter partout, mais de manière intelligente, en densifiant les plantations, en variant les espèces et les strates et en choisissant les essences adaptées. C'est l'objectif de toutes nos actions, pour limiter les effets du dérèglement climatique, préserver la biodiversité et améliorer la vie quotidienne des habitants. À la croisée de missions portées par plusieurs délégations et directions de la collectivité, ces enjeux irriguent plusieurs plans d'actions et projets déployés par la Métropole. Parmi eux, le Plan Nature, adopté il y a 3 ans, s'appuie sur un budget de 44 millions d'euros, auxquels se sont ajoutés 5,5 millions l'an dernier. Je tiens à remercier toutes les équipes qui s'investissent pleinement pour relever ce défi sans précédent, notamment celles de la direction adjointe Patrimoine végétal et des subdivisions de voirie et de nettoyage à la DGEEP, en collaboration étroite avec les communes de la Métropole et les acteurs locaux du végétal.

PLANTONS ! POUR RAFRAÎCHIR LA VILLE

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Opérations de plantations sans précédent

- Cet hiver, plus de **56 000** plantations
- En 2022-2023, **25 000** plantations
- Avant 2020, **3 000 à 5 000** plantations

Toute la collectivité mobilisée

Les projets de végétalisation sont pilotés par toute une communauté d'acteurs au sein de la collectivité : arbres d'alignement, boisements urbains et parcs métropolitains par la direction adjointe Patrimoine végétal, aménagements de voirie par les subdivisions à la DGEEP, les collèges par la direction Patrimoine et maintenance à la DRHMG, Marathon de la biodiversité et habitats collectifs par la direction Environnement, écologie, énergie à la DTEE, projets urbains par les directions Maîtrise d'ouvrage urbaine à la DUM, Cycle de l'eau à la DTEE ou encore Infrastructures et exploitation des mobilités à la DGEEP, notamment pour la végétalisation des voies lyonnaises.



Philippe Moussière,
directeur adjoint
Patrimoine végétal
(DGEEP)

La direction adjointe Patrimoine végétal, qui compte près de 130 agents, regroupe les services Nature & fleuves et Parcs & jardins et les unités Études & conseil et Espaces naturels & activités de nature. Les agents du service Nature & fleuves donnent leur avis technique pour tous les projets et aménagements comportant des plantations sur l'espace public, en collaboration avec les services de la collectivité, les communes et les partenaires. On travaille dans un esprit d'entraide. Compte tenu des objectifs à atteindre, il faut être sûr que les végétaux vont avoir les bonnes conditions pour se développer et qu'on sera capable de les entretenir. Pour cela, la Métropole a développé une ingénierie de la plantation, qui s'appuie sur le point fort de notre collectivité : nos équipes en régie sur l'espace public et dans les parcs, qui expérimentent diverses techniques. Nous ne sommes pas un centre de recherche, mais on teste, on observe, on partage. Les communes, les autres collectivités, mais aussi les habitants, s'appuient beaucoup sur nos retours d'expérience.

La végétalisation au cœur des politiques publiques

2020

. Plan Climat Air Énergie
Territorial 2020-2030

2021

. Plan Nature 2021-2026
. Pacte de cohérence
métropolitain 2021-2026

2022

. Stratégie Ville perméable

2023

. Charte des espaces publics

2024

. Règlement de voirie métropolitain
. Modification n°4 du PLU-H



Le 1^{er} règlement de voirie métropolitain,

applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 par tous les acteurs qui interviennent sur le domaine public routier, intègre la protection du patrimoine végétal et paysager comme une priorité. Un guide technique spécifique définit par exemple clairement le domaine vital protégé de l'arbre.

PLANTER SANS SE PLANTER

Interview



Philippe Baron,
responsable du service
Nature & fleuves (DGEEP)



Jean-Marie Rogel,
responsable de l'unité
Études & conseil (DGEEP)

Comment trouver des solutions pour adapter le végétal au changement climatique ?

En ville, le végétal est très contraint. Le choix des essences, la gestion de l'eau, la richesse du sol sont des sujets qui nous préoccupent. Nos tests et observations se font sur un temps très long, souvent 10 à 20 ans, sur un patrimoine végétal vivant. On fait ce travail avec beaucoup d'humilité. On travaille en lien étroit avec les professionnels du végétal, car nos retours d'expériences mutuels profitent à tous. Nous participons aussi à des programmes de recherches, sur le territoire avec Plante & Cité et à l'échelle nationale sur l'innovation et les solutions face à la surchauffe urbaine, ou avec le programme Solubiod qui a identifié notre territoire comme un laboratoire vivant de solutions pour adapter la ville au changement climatique.

En quoi consiste la démarche nationale Sésame ?

Destiné en particulier aux collectivités et concepteurs, Sésame permet d'identifier les espèces les plus à même de produire les services attendus dans le cadre de projets d'aménagement ou de végétalisation en milieu urbain. Initié il y a 10 ans par le Cerema et la ville de Metz puis décliné dans plusieurs régions, cet outil, en cours d'élaboration, s'appuie sur les retours d'expériences du service Nature & fleuves et des villes de Lyon et Villeurbanne, et vient conforter un référentiel métropolitain d'essences adaptées au changement climatique. Au-delà, cette démarche permet de rassembler l'ensemble des acteurs nationaux et régionaux de la filière du végétal.

NOURRIR LA TERRE

Expérimentation : la biodynamisation des sols

Dans le cadre du Plan Nature, le service Nature & fleuves a réalisé cet hiver une vaste opération de plantations à Bron : 187 arbres de 19 essences différentes ont été plantés en bosquets multi-strates sur 4 zones. Xavier Collonge, technicien, et Clément Mejat, surveillant de travaux (photo de couverture), ont profité de ce projet pour lancer une expérimentation : « Les plantations se situent sur de larges terre-pleins entre des voies rapides : devant l'aridité de cet axe et la grande visibilité offerte à des milliers d'usagers chaque jour, elles doivent être exemplaires. Suite à plusieurs analyses et pour limiter l'impact sur l'environnement, il a été décidé de conserver la terre en place en améliorant sa vie microbienne

par un dispositif innovant : la biodynamisation. Développé par Sinnoveg, une filiale des Pépinières Daniel Soupe, il consiste à isoler en laboratoire des bactéries et champignons prélevés sur place puis à les multiplier pour les réinjecter en quantité importante à proximité des arbres nouvellement plantés. L'objectif est de permettre des symbioses riches avec le système racinaire des arbres, ce qui favorise l'assimilation des éléments nutritifs du sol et améliore l'accès à l'eau. En complément, des vers de terre sont aussi inoculés dans le sol. Plusieurs zones témoins et des sondes tensiométriques permettront d'assurer un suivi pendant 3 ans, basé sur un protocole précis. »



« Le Lab est un outil au service de la qualité de vie dans les espaces publics, permettant aux acteurs de la ville de s'inspirer, innover et collaborer, pour réaliser

des espaces répondant aux 6 défis de la Charte des espaces publics adoptée l'an dernier. Pour cela, la mise en service d'un site web nous permet de partager des projets exemplaires et innovants, afin de favoriser leur répliquabilité. Nous coordonnons aussi les Rencontres du Lab, dont la 1^{re} édition le 3 mai dernier était dédiée à l'adaptation de la ville au changement climatique. Cette journée aux échanges riches a réuni 250 participants de la Métropole, des communes, d'autres collectivités et des partenaires. »

Caroline Huin,
chargée de mission à la direction
Maîtrise d'ouvrage urbaine (DUM)



Voir les projets
exemplaires de la
DGEEP et la DMOU

➔ + d'infos sur
labdesespacespublics.grandlyon.com



Laboratoire

En 2020, Erasme lance ce programme d'innovation avec le Patrimoine végétal pour répondre aux objectifs de plantations. Parmi les 7 projets mis en œuvre :

- La formation « Racines augmentées » sensibilise les professionnels du bâtiment à la protection des arbres durant les chantiers.
- Le calque de plantabilité, sur data.grandlyon.com, indique les espaces facilement végétalisables sur toute la Métropole.

➔ + d'infos sur erasme.org/-laboratoire-



Fin mars 2024, inoculation des bactéries, champignons et lombrics en présence de tout le service Nature & fleuves



Christophe Duchamp, responsable secteur travaux Voirie Centre Est (à gauche) et Patrice Noblet, technicien travaux Nature & fleuves (à droite) ont participé aux opérations d'aménagements et de plantations avec du biochar de la rue Professeur Rochaix (Lyon 3) ; absents : Romuald Venditti, assistant technique travaux Voirie Centre Est et Jean-Luc Ferrer, surveillant travaux Nature & fleuves.

Expérimentation : le biochar

En février dernier, le service Nature & fleuves lance une expérimentation basée sur le biochar, ou charbon végétal, à l'occasion de travaux d'aménagements et de plantations menés à Lyon 3, en collaboration avec la subdivision Voirie Centre Est. Au total, 35 arbres de 3 essences sont plantés sur les rues Rochaix et Balthazar. Patrice Noblet précise : « Le biochar a de nombreux avantages : il améliore la vie microbienne de la terre, retient l'eau, aère le sol et stocke le carbone. Quand on commande de la terre pour des travaux de végétalisation, nous la faisons analyser par des

laboratoires externes. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, le biochar va nous permettre de compenser. Nous travaillons avec un partenaire externe, Terideal, qui nous fournit le biochar produit par Terra fertilis® ainsi que des champignons à inoculer dans le sol, pour qu'ils entrent en symbiose avec le végétal et favorise la reprise. Nous avons monté nous-mêmes le protocole d'expérimentation : un tiers des plants contient du biochar et des champignons, un autre tiers uniquement du biochar et le dernier tiers est la zone témoin, sans ajout. Des fiches de suivi annuelles vont nous permettre de comparer les résultats :

mesure du tronc, de la couronne, densité du feuillage, analyses du sol, etc. On ne s'attend pas à constater de différence vraiment significative avant 3 ou 4 ans, nos observations se font sur le long terme. Selon les résultats, nous pourrions déployer cette solution à l'échelle du service, voire de la collectivité. »

Les équipes de la DGEEP ont réalisé des mesures sur les plantations du boulevard Garibaldi : celles plantées en 4 strates de hauteurs différentes ont permis de gagner 4,2°C en période normale et 7,7°C en période caniculaire.

Les déchets alimentaires

Benjamin Viguié, chef de projet à la direction Déchets (DTEE), a proposé aux services de la Métropole de pouvoir bénéficier de prix préférentiels pour du compost issu des déchets alimentaires pour amender les sols, sur la base d'un quota annuel de 500 tonnes.



LA GESTION DE L'EAU

Focus sur l'arbre de pluie

Parmi les solutions mises en œuvre en faveur d'une ville perméable, ce concept permet d'intégrer la déconnexion des eaux pluviales dans les projets de réaménagement urbain sans réaliser d'importants travaux. Après 2 ans de mesures, les résultats sont très positifs : cette solution métropolitaine est devenue un modèle pour les acteurs du végétal.



Ce livret technique vise, en vulgarisant le concept, à favoriser l'essaimage de ces arbres sur le territoire. Retrouvez-le sur : www.grandlyon.com/pratique/publications-environnement

Dans les parcs métropolitains

Véritables laboratoires à ciel ouvert, ils permettent aux équipes du service Parcs & jardins de tester différentes techniques : décompaction du sol, bouturages d'essences qui disparaissent, etc. À Parilly, Benoit Lagier, responsable Espaces verts & travaux, mène depuis l'été 2021 une vaste opération pour gérer l'eau : « Nous guidons l'eau de pluie vers les végétaux grâce à des mini noues qu'on crée dans tout le parc. Il ne faut plus perdre une goutte dans le caniveau. En fin d'été, en amont de la plantation automnale, on a aussi testé la réalisation de micro-cuvettes qu'on a ensuite paillées. Cela a permis à l'eau d'être stockée et au sol de se préparer. On revient à du bon sens. »

➤ 70 % du potentiel de plantation du territoire se trouve sur des terrains privés

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES USAGERS

Les espaces verts en habitat collectif

Depuis 2022, la Métropole prend en charge une partie des projets de végétalisation des copropriétés et des bailleurs sociaux. Plus de 1100 arbres et 5 400 arbustes ont été financés pour être plantés dans 84 résidences. Ce dispositif est piloté au sein de la direction Environnement, écologie, énergie.



Audrey Mangin et Claire Barriere,
chargées de mission Végétalisation
en habitat collectif (DTEE)

Après 2 ans, nous avons souhaité tirer un premier bilan en nous appuyant sur une évaluation qualitative menée en lien avec UrbaLyon. Le premier constat est que le dispositif financier seul n'est pas suffisant, il faut aussi accompagner les habitants. En effet, beaucoup d'idées reçues subsistent sur la gestion d'un jardin. Le jardin taillé et tondu est vu comme beau et propre, à l'inverse d'un jardin plus naturel vu comme mal entretenu. Il y a toute une vision à déconstruire pour que ces espaces s'adaptent mieux au changement climatique. Nous travaillons actuellement sur la 2^e génération de ce dispositif, qui permettra notamment de renforcer cet accompagnement des habitants, en lien avec des associations (dont le CAUE). Il sera également étendu aux établissements ou services sociaux ou médico-sociaux, pour accélérer la végétalisation du territoire.

➤ **Cet automne, nous allons aussi organiser un don d'arbres, distribués dans les parcs métropolitains, à destination cette fois des habitants de la Métropole en maison individuelle.**

+ d'infos :
www.grandlyon.com/vegetaliser

Focus sur l'Arboretum Clémence Lortet

Situé à Sathonay-Camp, c'est le 1^{er} arboretum planté par la Métropole. Il expose 127 essences d'arbres et arbustes, adaptées au changement climatique et aux dimensions des jardins des habitants du territoire. La paysagiste-conceptrice Hind Nait-Barka participe à ce projet depuis son lancement : « En 2022, Edwige Pasqual, coordinatrice territoriale, nous a sollicités pour accompagner Sathonay-Camp dans le cadre du Pacte de cohérence métropolitain, qui alloue un budget aux communes. Après une phase d'étude, nous avons construit la version finale du projet avec tous les acteurs concernés : les élus métropolitains et communaux, les services techniques de la commune, les collègues de Nature & fleuves, de la subdivision Voirie Nord et de la direction Cycle de l'eau car le site est à l'origine un bassin d'infiltration. C'est ensuite la subdivision Voirie Nord qui a pris le relais pour le pilotage des travaux. Le service Information & communication de proximité a travaillé sur la signalétique et la réalisation d'une visite virtuelle, en cours de mise à jour. Depuis septembre 2023, c'est la 2^e phase des travaux : rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, mobilier, cheminements, etc. Nous prévoyons une inauguration de l'arboretum en début d'été. »



De gauche à droite - Subdivision Voirie Nord : Patrick Boutavin, surveillant de travaux, Kamel Hamdi, responsable secteur travaux et Canan Longefay, dessinatrice (absente) ; Service information et communication de proximité : Dorian Notturmo, chef de projet multimédia et Abderazag Azzouz, chargé de communication (absent) ; Patrimoine végétal : Antonin Berlioz, surveillant de travaux Nature & fleuves, Hind Nait-Barka, paysagiste-conceptrice Études & conseil, Margaux Herady, apprentie paysagiste et Patrice Noblet, technicien Nature & fleuves (DGEEP)

La participation des collégiens

De 2021 à 2023, 7 collèges ont bénéficié du programme de végétalisation et désimperméabilisation des cours, permettant la plantation de 105 arbres et 19 502 arbustes et vivaces. L'unité Espaces verts (DRHMG), sous la responsabilité de Cédric Ansart, pilote ce programme et a aussi mis en place une démarche participative pour impliquer les établissements dans ces projets. Le protocole et l'animation des temps d'échanges ont été bâtis avec Mathilde Clément, paysagiste de l'unité : « Végétaliser n'est pas suffisant, il faut aussi comprendre les usages de la cour. Avant notre intervention, nous demandons au collège de constituer un groupe de travail avec des élèves, des professeurs, l'équipe administrative et les directions Éducation (DSHE) et Patrimoine & maintenance (DRHMG). Nous animons ensuite 4 à 5 ateliers, au cours desquels la priorité est donnée à la parole des élèves et des enseignants, les premiers concernés par le projet de végétalisation. »

SOLLIC'IT

VOTRE NOUVEL OUTIL
POUR...



DEMANDER DES
SERVICES
INFORMATIQUES

- Signaler une arrivée / un départ
- Demander un logiciel / une application
- Accéder à un dossier sur le réseau
- Obtenir / restituer du matériel informatique

MÉTROPOLE
GRAND LYON

LES PLUS-VALUES DE SOLLIC'IT

→ Transparence

Offre plus lisible grâce à un catalogue de services
Meilleur suivi de ses dossiers



→ Autonomie

Demandes saisies directement en ligne
Simplicité d'utilisation



→ Efficacité

Meilleur traitement des demandes
Traçabilité pour une amélioration continue



⇒ Un service pour les 7 000 agents
équipés d'un poste informatique

2 CANAUX DE SOLLICITATION

à privilégier :

<https://sollicit.grandlyon.fr>



en cas d'urgence ou
si besoin d'accompagnement téléphonique :

04 78 63 43 56



- Instruction des demandes par le CIME
- Intervention des MOI/AI pour les demandes complexes (connaissance du terrain et expertise)



LA MISSION SÛRETÉ, SÉCURITÉ ET GESTION DE CRISE, ACTRICE DE L'OMBRE DE NOTRE SÉRÉNITÉ

La Mission Sûreté, sécurité et gestion de crise (MSSGC) de la DRHMG coordonne les compétences métropolitaines en la matière. Son objectif : gérer les crises mais aussi mieux s'y préparer.

« **E**n matière de crise, réagir ne suffit pas. Notre tâche consiste à anticiper le plus grand nombre de risques pouvant impacter la Métropole afin d'agir opportunément en cas d'événement nécessitant un traitement urgent », confie Armêla Braun, responsable de la Mission. Pour ce faire, des « scénarii catastrophes » sur l'ensemble des compétences de notre collectivité sont répertoriés et préparés en lien avec nos partenaires extérieurs (Police, Préfecture...) et les directions opérationnelles. La transversalité constitue donc le quotidien de la MSSGC qui a besoin de l'expertise des services. Face aux occupations illicites sur notre patrimoine et les problématiques humaines qu'elles engendrent, Armêla Braun et Guillaume Sordoillet, son adjoint, travaillent, par exemple, avec la mission Hospitalité de la direction Habitat et logement (DSHE), mais aussi les Maisons de la Métropole de Lyon et de nombreux autres acteurs intervenant dans le champ de la précarité.

LA SÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

Cindy Noël, assistante, assure la continuité de la chaîne décisionnelle en heures non ouvrées via la gestion des astreintes de la Direction générale (DG). Quant au dispositif GESSICAT (GESTion des SITUations de CATastrophe), piloté par Léa Balezau, il structure l'organisation métropolitaine lors d'un événement de grande ampleur. « Des exercices sont annuellement organisés avec la cellule de crise de la DG pour que les équipes apprennent à parer ensemble à des situations extrêmes : délestage électrique, épisode neigeux, etc. Elles sont aidées par l'outil Jaguars – une main courante électronique – qui fluidifie et automatise les alertes ainsi que les échanges d'information en période d'astreinte », explique Léa.

Sûreté et sécurité, quelle différence ?

Bien qu'on utilise couramment le terme de sécurité pour englober les deux concepts, chacun a sa spécificité. Les actes malveillants intentionnels (manifestation, attaque informatique, nucléaire ou chimique, etc.) relèvent de la sûreté. Au sein de la MSSGC, c'est le domaine de Thomas Langlinay (voir texte à droite). Quant aux accidents (rupture d'alimentation en eau potable ou en électricité, etc.), ils s'apparentent à la sécurité. Là, c'est plus spécifiquement le champ de compétences de Léa Balezau et Floriane Pesquerel.

SUR TOUS LES FRONTS, LOINTAINS COMME PROCHES

Au-delà d'une réactivité permanente, la MSSGC traite aussi le long terme. À travers le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) issu de la loi Matras de 2021, Floriane Pesquerel œuvre à la mutualisation des moyens entre les 58 communes de la Métropole pour assurer une continuité d'activité face aux situations de crise : inondation, tempête, etc. Faciliter la solidarité intercommunale lui demande de rencontrer chaque commune et d'animer des instances de coordination multipartenariales en vue d'une adoption du PICS en 2026.

Côté actualité, l'équipe de la MSSGC est l'interlocuteur de la Préfecture et des responsables de sites pour la mise en œuvre du plan Vigipirate, dont le niveau est régulièrement réhaussé par l'État en « urgence attentat ». À cet égard, elle compte sur votre vigilance pour signaler tout comportement suspect, se plier au contrôle visuel des sacs et aux règles d'accès des personnes extérieures. Mais maintenant que vous savez tout ce que cette « équipe de choc » accomplit pour nous, est-ce la peine de le préciser ?



Thomas Langlinay :
l'homme qui a pour mission
de nous protéger

Diplômé d'un master d'école de guerre économique, management des risques, sûreté et cybersécurité, Thomas travaille à sécuriser les sites métropolitains. Aussi, préconise-t-il des accompagnements spécifiques. Par-là, entendons des moyens techniques (contrôle d'accès, barrières, etc.), humains (déploiement d'agents de sécurité aux entrées des bâtiments pour contrôler les identités, etc.) ou encore organisationnels via la réalisation d'études sur nos bâtiments. « Je passe beaucoup de temps avec les équipes des sites de la collectivité afin d'établir des diagnostics et préconisations visant à ce que des dispositifs sécurisent les lieux pour les personnes les fréquentant. »

Le terrain et l'urgence font aussi partie de son quotidien professionnel. En lien avec la DG, le Cabinet du Président et la Préfecture, c'est lui qui est à la manœuvre quand des regroupements de tous ordres viennent perturber la tranquillité de nos sites. « Qu'il s'agisse d'un événement festif ou d'une manifestation, je sers de médiateur entre les instances métropolitaines et les personnes portant des revendications ». Pour gérer le stress et être toujours adaptable aux situations inédites auxquelles il fait face, Thomas confie courir beaucoup et méditer souvent. On comprend pourquoi un détective privé avait candidaté sur son poste !

Cindy Noël,
Léa Balezau,
Guillaume Sordoillet,
Floriane Pesquerel,
Armêla Braun



UN ATELIER QUI FAIT BONNE IMPRESSION

Océane Longchambon est chargée de production externe au sein de l'atelier de reprographie de la Métropole à la direction Logistique et moyens généraux (DRHMG). Elle fait découvrir son lieu de travail et ses missions à Sylvie Koudlanski, agent de buanderie à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF/DSHE).

#Une offre de service diversifiée

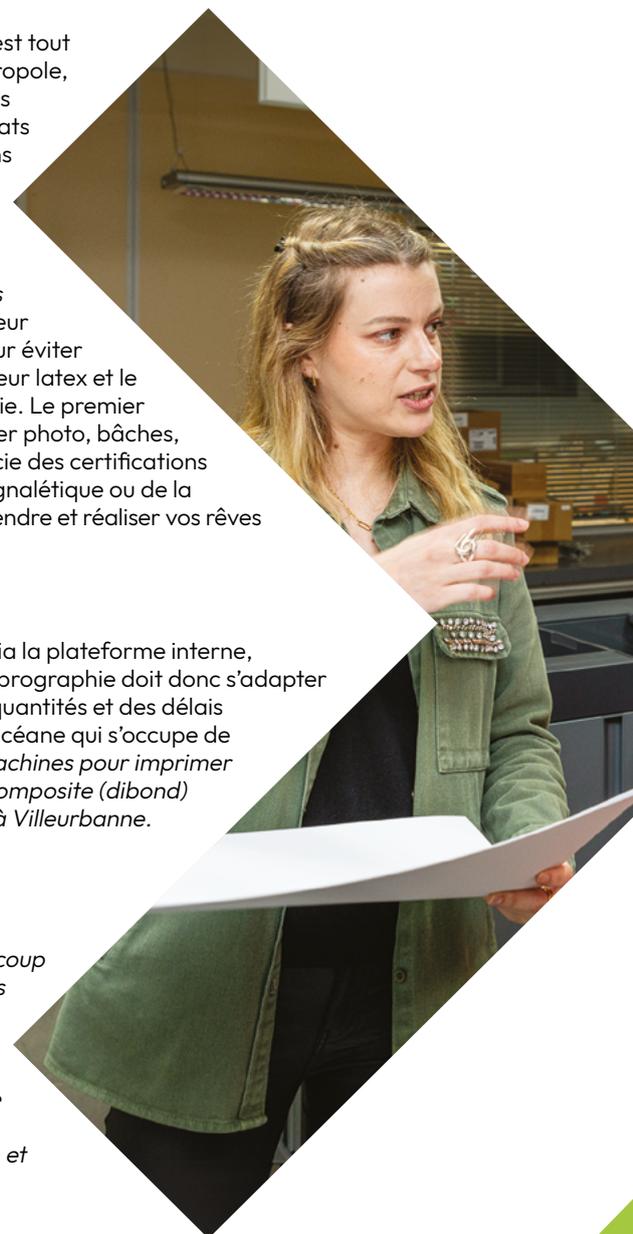
« Bienvenue ! Pour commencer, nous allons faire un petit tour de l'atelier. » C'est tout sourire qu'Océane accueille Sylvie au 213 rue Garibaldi, situé à l'Hôtel de Métropole, juste à côté des locaux du COS. L'atelier se compose principalement d'une très grande pièce où sont entreposées des palettes de papiers aux multiples formats et grammages, et une dizaine d'imprimantes et autres machines plus ou moins imposantes. « C'est ici que les 8 agents de la reprographie traitent toutes les demandes d'impression des services de la Métropole : brochures, dépliants, flyers, catalogues, cartes de visite, tirages de plans, affiches, adhésifs, etc. ainsi que la numérisation des originaux papiers. Chaque machine a des fonctionnalités bien précises, ce qui nous permet de proposer des prestations diversifiées. » Le massicot coupe les papiers grâce à sa lame aiguisée, le traceur imprime les plans, la plieuse les plie et la filmeuse emballe les commandes pour éviter qu'elles ne s'abîment pendant le transport. Depuis le début de l'année, le traceur latex et le plotter de découpe, de leur nom technique, ont rejoint l'atelier de reprographie. Le premier imprime des affiches en très grand format et sur de multiples matières : papier photo, bâches, vinyles autocollants, etc. Il fonctionne avec des encres à base d'eau et bénéficie des certifications environnementales. Le second découpe des matières adhésives pour de la signalétique ou de la décoration par exemple. Vous l'aurez compris, cet atelier a de quoi vous surprendre et réaliser vos rêves les plus fous... ou presque !

#Des réalisations internes ou sous-traitées

Les services métropolitains passent leurs commandes d'impression en ligne via la plateforme interne, Repronum. Le flux de commandes est variable d'un jour à l'autre. L'équipe Reprographie doit donc s'adapter et souvent travailler dans des délais très courts. En fonction du support, des quantités et des délais souhaités, la commande peut être réalisée en interne ou sous-traitée. C'est Océane qui s'occupe de toutes les prestations externalisées. « Nous ne disposons pas en interne de machines pour imprimer sur des supports rigides, tels que du carton mousse (kadapack), du PVC, du composite (dibond) ou du bois. Pour cela, nous avons un marché spécifique avec une imprimerie à Villeurbanne. J'assure la gestion de ce marché et la relation avec le prestataire. »

#Un accompagnement aux petits soins

Océane assure un rôle de conseil auprès des bénéficiaires : « J'échange beaucoup avec les services afin de bien comprendre leurs besoins et les conseiller sur les supports et les finitions les plus adaptés. » Océane vérifie la conformité des fichiers transmis par les services et la mise en forme des documents : « Je m'assure qu'il y ait le bon logo, que la charte graphique et les paramètres d'impression soient bien respectés. Je passe les bons de commande, contrôle les devis et valide les bons à tirer. À la livraison, je vérifie la conformité des documents par rapport à la commande, et, si besoin, j'ouvre une réclamation et gère les litiges. »



Bio expresso

Océane Longchambon

Originnaire de Montpellier, Océane est diplômée d'un BTS en design graphique. Sa recherche d'emploi l'a conduite à Lyon où elle a d'abord travaillé dans une imprimerie en tant que technicienne reprographe, avant de rejoindre la Métropole de Lyon il y a tout juste un an.



LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est à l'atelier de reprographie que sont imprimés et mis sous enveloppe les bulletins de paie des plus de 9 000 agents de la Métropole. Fort heureusement, tout est aujourd'hui

automatisé ! Une machine spéciale permet de plier le courrier, de l'insérer dans une enveloppe et de la fermer. Cela nécessite, chaque mois, 3 jours complets de travail.

Contact : 04 26 99 36 58 - reprographie@grandlyon.com

→ **Passez vos commandes de reprographie sur Repronum :**
repro.grandlyon.fr

↓ **La suite de cette rencontre dans le LPM de septembre :**
Sylvie Koudlanski fera découvrir son métier d'agent de buanderie à Océane Longchambon.

↓ **Vous souhaitez participer aux Regards Croisés ?**
Contactez-nous :
communicationinterne@grandlyon.com

IMPRESSIONS

SYLVIE KOUDLANSKI

« Je ne connaissais rien de tout cela. Dans mon métier, je n'ai pas besoin d'imprimer ! Mais je sais maintenant où et comment sont produites les affiches que je vois à l'IDEF. Océane a été très accueillante, merci à elle pour cette découverte ! »

MURIEL FLORIAT & ANGELINE SUPERVILLE

Conseillères de quartier, la citoyenneté de terrain

L'engagement des habitants dans la décision publique stimule la démocratie représentative. Le conseil de quartier fait partie des outils contribuant à l'exercice partagé du pouvoir politique. Deux de nos collègues, Muriel Floriat et Angeline Superville, témoignent de leur contribution à la définition de l'intérêt général au sein de leur commune.

« Pour intéresser les habitants à la vie de la cité, il est essentiel de les faire participer concrètement à l'élaboration de leur cadre de vie », indique Angeline Superville, conseillère de quartier dans sa commune depuis plusieurs années. Et Muriel Floriat, sa collègue occupant les mêmes fonctions depuis huit ans, d'illustrer ce propos par son expérience : « Au début de mon engagement, le conseil de quartier s'est beaucoup mobilisé sur les enjeux du nouveau Plan local d'urbanisme et d'habitat (PLU-H). La démarche de concertation avait un fort impact sur la vie locale. Cependant, au-delà du noyau des personnes engagées, ce chantier structurant - mais éloigné du quotidien de mes voisins - peinait à susciter une réelle mobilisation. Aussi, le conseil de quartier a-t-il diversifié ses modalités d'intervention. Il travaille désormais au plus près des préoccupations des citoyens. »

RENDRE LES HABITANTS ACTEURS DES TRANSFORMATIONS DE LEUR QUARTIER

« Le conseil de quartier s'emploie à développer des projets pragmatiques. Il fait en sorte que les habitants aient conscience qu'ils possèdent une puissance d'agir et de transformation de leur environnement », explique Angeline. À titre d'exemples, citons deux journées de sensibilisation qui ont fait date. La première, l'année dernière, a porté sur les moustiques et les moyens de lutter contre collectivement, dans le respect du vivant : un sujet qui concerne tout le monde ! Après une conférence de l'Entente interdépartementale de démositication sur le moustique tigre, des ateliers ont permis de confectionner des baumes apaisant les piqûres et des nids d'hirondelles, grands prédateurs de ces nuisibles. Cette année, la thématique « Faire soi-même, pour sa santé, pour son pouvoir d'achat et pour l'environnement » a été mise à l'honneur. « Nous

avons repris le schéma : informer et apprendre à réaliser soi-même des produits du quotidien. Aussi, une table ronde sur « Comment réduire la présence des micropolluants dans l'eau à travers des recettes de produits ménagers fait-maison, moins nocifs et bien meilleur marché ? » a précédé des activités permettant de fabriquer des objets à partir de matériaux de récupération (bâches, chambres à air...), en plus d'une fresque du climat », expose Muriel.

LA CONSTRUCTION DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, C'EST AUSSI DU TEMPS

Cependant, conseillère de quartier ne se limite pas à des temps d'animation pratique. Cette fonction bénévole a un rôle bien défini au sein du fonctionnement démocratique d'une commune. Il exige de s'approprier les nombreuses thématiques sur lesquelles cette instance participative est saisie par la Mairie. « Le conseil de quartier se compose d'habitants travaillant en bonne intelligence avec des élus communaux. C'est un lieu de débats, de dialogue, d'information, de concertation et d'action. Chaque conseiller apporte son expertise et sa sensibilité. L'exécutif nous consulte sur des sujets divers, majoritairement liés au cadre de vie : aménagement de l'espace public, tranquillité urbaine, soutien de projets associatifs, etc. À cet égard, nous participons à la vie publique et celle du quartier », explique Angeline.

Pour réaliser au mieux cet approfondissement citoyen des projets, la clef s'appelle écoute, donc investissement et temps. En effet, il convient d'aller au-devant de la population pour connaître son avis sur l'impact des projets à venir. « Quand mes enfants étaient petits et que je les déposais et récupérais à l'école, j'avais tout le loisir d'interroger les parents d'élèves sur les problématiques en cours de débat. Aujourd'hui qu'ils ont grandi, je m'organise autrement en me promenant dans le quartier. Chacun a ses méthodes de travail et réseaux, c'est l'avantage du travail en équipe », conclut Muriel.

Muriel Floriat, responsable Études générales, stratégie, recherche et développement à la direction Cycle de l'eau (DTEE) et Angeline Superville, directrice Développement social et médico-social (DSHE)



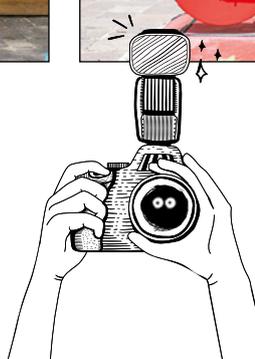
Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com

BOUGEONS POUR NOTRE SANTÉ

30 minutes par jour d'activité physique - légère ou modérée - réduit les effets néfastes liés à l'immobilité prolongée. À l'occasion de la semaine nationale de la Qualité de vie au travail du 17 au 21 juin, notre collectivité lance une nouvelle campagne #jebougedoncjesus, pour lutter contre la sédentarité. Suivez le mouvement !



Merci à Delphine Pitavy pour sa performance d'équilibriste et à Pauline Torbaty-Crassard pour son investissement à améliorer au quotidien notre qualité de vie au travail.



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ? Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com



LE PAQUEBOT METROPOLE, UN NOUVEAU TITANIC ?

Dans notre article détaillé du mois de mai, nous vous alertions sur l'état de santé financière catastrophique de notre collectivité. Nous avions raison d'être inquiet. Pour la première fois depuis sa création, la Métropole voit ses recettes diminuées, ce qui va impacter fortement ses « marges de manœuvres » notamment au niveau des augmentations de rémunérations. Les choix de notre exécutif, en matière de dépenses de fonctionnement interrogent. L'UNSA et l'UNICAT dénoncent la situation financière actuelle, liée à des erreurs politiques stratégiques et hasardeuses en matière de dépenses de fonctionnement. Les exécutifs précédents étaient-ils meilleurs gestionnaires et plus sensibles à leurs agents ? Beaucoup le pense. Aujourd'hui, notre exécutif demande, à la hâte, à toutes les délégations de faire des économies et gèle tous les recrutements. Pour l'UNSA et l'UNICAT, il n'est pas question que le personnel serve à nouveau de variable d'ajustement, hors de question que nos syndicats, dans le cadre de l'agenda social, trient entre agents, les revalorisations salariales globalement très insuffisantes et sources de nombreuses frustrations. De même au COS, il est demandé à vos élus de faire des propositions « couperet » afin de rééquilibrer les comptes. Pour nous, il est inconcevable de diminuer, voire de supprimer, des prestations dans un COS déjà bien moribond (suite UNICAT) ...

<https://www.unsametroplede lyon.com/>

Facebook : [unsametroplede lyon](https://www.facebook.com/unsametroplede lyon)

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet : [unsametroplede lyon.com](https://www.unsametroplede lyon.com)
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



LE PAQUEBOT METROPOLE, UN NOUVEAU TITANIC ? (Suite UNSA)

Nous avons rencontré la Vice-Présidente en charge des RH et lui avons demandé d'augmenter l'enveloppe dédiée à l'Agenda social 2023-2026, trop insuffisante à ce jour.

Hormis pour les métiers en tension, nous lui avons rappelé nos revendications collectives :

La prime de fin d'année, le doublement de la prime d'intéressement de 300 euros, la gratuité des transports en commun et les titres restaurant pour tous. Puis l'indemnité télétravail, la monétisation du CET et enfin, une aide financière exceptionnelle au budget du COS.

L'UNSA et l'UNICAT ne signeront aucun accord sans prise en compte de ces revendications, qui sont, à notre sens, le minimum à mettre en œuvre avant la fin du mandat, si l'on veut freiner le nombre important d'agents qui quittent chaque jour notre collectivité pour des collectivités voisines où le régime indemnitaire est beaucoup plus attractif !

« Soyons extraordinaires ensemble, plutôt qu'ordinaires séparément »

<https://www.unsametroplede lyon.com/>
Facebook : [unsametroplede lyon](https://www.facebook.com/unsametroplede lyon)

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : [unsametroplede lyon.com](https://www.unsametroplede lyon.com)
Mail : unicat@grandlyon.com



Reprise d'ancienneté suite à la réussite aux concours : la CGT revendique l'égalité de traitement avec les contractuels !

La CGT a constaté une distorsion entre fonctionnaires et contractuels, dans la mesure où l'administration favorise le rattrapage des services effectués antérieurement par les contractuels, qu'ils soient publics ou privés.

Si ce rattrapage est bienvenu pour les agents contractuels, ce n'est pas le cas pour les agents ayant réussi les concours qui se trouvent pénalisés quand ils sont stagiaires. Les simulations de reprise d'ancienneté de ces agents n'engagent en rien à devenir fonctionnaire, bien au contraire, puisque les agents ont dorénavant davantage intérêt financièrement à rester contractuels qu'à devenir titulaires. La CGT demande le rattrapage de l'ancienneté pour les fonctionnaires en reprenant la

totalité de leur ancienneté passée, qu'elle soit publique ou privée, à qualifications et fonctions égales. Les conditions fixées par les décrets de reprise d'ancienneté des futurs fonctionnaires font état de seuils plancher et non de plafond.

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metroplede lyon@grandlyon.com
CGT Ufict : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metroplede lyon@grandlyon.com
Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
CGT STEPCI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPCI@grandlyon.com
Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon
[cgt-metroplede lyon.reference-syndicale.fr](https://www.cgt-metroplede lyon.reference-syndicale.fr)



Aboutissement de l'agenda social 2024-2026 ?

Au 13 mai 2024, la Cfdt a rendu ses propositions à l'exécutif dans le cadre de l'agenda social. En priorité, et ce depuis 2015, nous demandons que les agents ex Conseil général et les nouveaux bénéficient de la prime annuelle que les ex agents

de la communauté urbaine perçoivent depuis près de dix ans, avec son indexation basée sur l'inflation. Également, il nous paraît normal que tous les agents puissent également percevoir un régime indemnitaire de fonctions. Nous revendiquons également une augmentation de la prime versée en février, avec une base d'intéressement collectif à revoir. La Cfdt, sous réserve, que ses principales revendications soient satisfaites, devrait signer le protocole d'accord qui engagera l'exécutif jusqu'à la fin de son mandat et ce pour un montant de 13,5M€.
En dehors de l'agenda social, nous avons évidemment demandé que l'allocation de départ en retraite versée par le Comité des Œuvres Sociales, soit maintenant versée par la Métropole.

Rejoignez la Cfdt un syndicat d'adhérents

Contactez la Cfdt : 04 28 67 56 51
ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : [cfdtmetroplede lyon.com](https://www.cfdtmetroplede lyon.com)



NOS ACQUIS SOCIAUX EN DANGER !

L'EMPLOYEUR AVAIT PROMIS EN MARS 2023 UNE SOLUTION POUR L'ALLOCATION DE DEPART EN RETRAITE : RESULTAT : 0€

LA CFTC DIT STOP!

LA CFTC DEMANDE UNE SOLUTION RAPIDE AVEC UN EFFET RÉTROACTIF POUR LES AGENTS PARTIS À LA RETRAITE DÉBUT 2024

LA METROPOLE A 10 ANS : Suppression de l'allocation de départ en retraite, 10 ans d'inégalité sur la prime de fin d'année et l'indemnité semestrielle, une **ZFE au mépris de la casse sociale que cela implique.**

Nombres de nos agents ne possèdent pas de véhicule Crit'Air 1 ou 2, mais des Crit'Air 3 ou 4 interdits, sans solution de remplacement, ni de financement, avec une offre de transport limitée, voire inexistante pour aller au travail. Le budget de nos agents sera plombé (pas les voitures) !
UN PROTOCOLE D'ACCORD POUR L'AGENDA SOCIAL 2024-2026 NON NEGOCIABLE ALORS QUE L'APPLICATION DE 2020-2023 EST HORS DELAI.

Rendre la Métropole attractive en laissant partir ses agents en retraite avec 0 €, sans prime de fin d'année, un avancement de grade bloqué, Ce n'est pas gagné ! La CFTC demande sans délai des négociations réelles et non tronquées ! **Ensemble, nous sommes plus fort ! Rejoignez-nous !**

Syndicat CFTC : tél : 04 28 67 56 49
Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com
Blog : www.cftcmetroplede lyon.fr



SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
Ensemble et pour tous

L'importance d'une préposition...

À l'heure du bilan, la Métropole va probablement pérenniser la semaine en 4 jours et non de 4 jours. La différence ?

La semaine de 4 jours suppose une réduction du temps de travail (donc de salaire), ce qui n'est pas le cas ici malgré les raccourcis de certains journalistes.

La semaine en 4 jours implique des journées plus longues avec moins de RTT et de congés pour respecter les 1607 h annuels dues par les agents de la fonction publique que nous sommes.

Celles et ceux qui font déjà des journées longues et/ou qui ont une 2^e journée de travail à la maison (en majorité des femmes) n'y trouveront pas forcément leur compte là ou d'autres se réjouiront de profiter d'un jour off pour pratiquer leurs activités.

Fort heureusement, cela restera du libre choix de chacun et le SNT se félicite qu'une nouvelle modalité de temps de travail puisse être proposée si elle permet à certains agents de mieux équilibrer vie professionnelle / vie privée.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon
Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - 69003 Lyon.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



SUD - Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle
69003 Lyon - Tél. : 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com - Site internet : www.sud-ct.fr



TEMPS DE TRAVAIL

• **Les Heures Supplémentaires** effectuées à la demande de la hiérarchie **sont récupérables de droit.** (Voir **Guide du temps de travail sur Comète au 1.8.2**)

Les récupérations d'heures supplémentaires sont acceptées par principe en journée ou demi-journée.

Tout agent a le droit à récupération de ses Heures Supplémentaires, **une Fake-News tend à laisser croire** que certains cadres d'emplois n'y ont pas droit, C'est FAUX !

• **FORMULE 4 : 8h/Jour**, notre syndicat est le seul à revendiquer sa mise en œuvre, cette option au choix de l'agent **attribuerait 29rtt annuel**, offrant ainsi une alternative intéressante aux agents qui ne voudront ou ne pourront pas bénéficier de la semaine de 4 jours.

Osons l'innovation!

• **Des AMENAGEMENTS d'horaires** peuvent également être accordés par l'employeur (Art 40 Ter Loi n°84-16), entre-autre aux agents RQTH, aux agents ayant un conjoint, parent ou enfant handicapé ; dans la mesure où il y a compatibilité avec le fonctionnement du service. Ex : **journée continue**, horaires décalés, etc..

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



La CNT a une proposition pour éviter les pertes de temps et les énervements. Ne pas changer les formulaires RH à tout bout de champs.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



Christine Angelo

est infirmière-puéricultrice à la Protection maternelle infantile (PMI) depuis 25 ans. Elle effectue des actions de prévention en santé auprès des enfants de moins de 6 ans et de leurs parents dès le temps de la grossesse.

Découvrez son quotidien dans la rubrique « Sur le terrain », page 9.